

De Lausanne à Cery : par le chemin de fer d'Echallens

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **11 (1873)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182250>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

De Lausanne à Cery

par le chemin de fer d'Echallens.

L'annonce du transfert très prochain des aliénés du Champ-de-l'Air au Bois-de-Cery engage de nombreux Lausannois à visiter ce nouvel établissement pendant qu'il est encore accessible au public ; car, plus tard, il faudra être porteur d'une déclaration de médecin et tout spécialement qualifié pour y être introduit.

Aussi, dimanche dernier, dès les deux heures de l'après-midi, les abords de la gare de Chauderon étaient encombrés de promeneurs. A trois heures moins dix minutes, les wagons qui franchirent jadis le Mont-Cenis s'avancèrent, la cloche du départ se fit entendre, et toute une joyeuse compagnie, femmes, vieillards et jeunes gens montèrent en voiture.

Au moment où l'on prend place dans le train, une sensation impossible à décrire, un frisson de volupté s'empare de votre être ; on respire plus à l'aise dans ces véhicules des hautes cimes, et tout en eux dispose à jouir des douces émotions qui attendent le voyageur dans le trajet si pittoresque, si animé de cette nouvelle voie.

Le train roule avec un bruit particulier qui réjouit tous nos sens ; rien de dur, de grinçant, d'assourdissant comme sur les autres lignes ; c'est un bruit moelleux et cadencé, imitant le frais murmure d'une source, ou la brise qui caresse légèrement les feuilles au front d'une forêt. Il y a, en outre, dans cette qualité de son quelque chose d'argentin, mais difficile à percevoir. En un mot, on se sent glisser si mollement, si agréablement qu'on croirait parfois que ce chemin manque d'action.

C'est une étrange illusion, car l'on avance en longeant le beau vignoble de St-Laurent, où la grappe vermeille s'épanouira bientôt aux rayons de l'été ; on avance en effleurant le seuil des riches villas qui longent la route, et où l'on voit de jolis minois de cuisinières et de femmes de chambre se retirer brusquement au fond des appartements, poussées par la pression de l'air.

Bientôt le paysage s'ouvre et déroule toute sa splendeur. Au premier plan, les gorges de Sebeillon ; au second, les Pierrettes ; au troisième, la pointe de St-Sulpice, puis Morges, puis l'infini !...

Arrivé à Montétan, le train s'arrête et nous plante

là. Les rails, brusquement coupés, donnent à cette voie l'air d'un manchot qui semble tendre les bras au Gros-de-Vaud en attendant qu'on y mette la main. A cette vue, on éprouve le regret qu'inspirent toutes les grandes œuvres inachevées ou tronquées, comme la seconde tour de la cathédrale ou la Vénus de Milo.

Mais il y a peut-être dans cette interruption momentanée de la ligne un but moral d'un grand enseignement : ne semble-t-elle pas dire au voyageur qu'il est sage de ne rien faire à la hâte ; qu'il est dans la vie des circonstances où il faut savoir s'arrêter, pour réfléchir, pour attendre et pour espérer ?...

Nous mîmes donc pied à terre pour suivre les beaux trottoirs qui bordent la route jusqu'au *Chasseur*. Le mouvement qu'on rencontre dans cette partie du trajet est vraiment étourdissant. Les piétons fourmillent, les équipages brûlent la chaussée, les omnibus se croisent en tous sens. Que sera-ce lorsqu'il n'y aura plus de solution de continuité à Montétan. Entre ce dernier endroit et Cery, c'est-à-dire sur un parcours de 15 minutes, on ne compte pas moins de trois hôtels, une brasserie et un bureau de poste.

Arrivé à l'hôtel de la *Fleur-de-Lys*, on quitte la route de Romanel, pour prendre à droite le petit chemin qui conduit à Cery, et l'on se trouve bientôt en face du nouvel asile des aliénés, situé sur un plateau entouré de bosquets de sapins.

On ne peut se soustraire à un certain étonnement à la vue de ce grand édifice, dans ces lieux autrefois si solitaires et si tranquilles. Sa façade méridionale a l'aspect d'un véritable palais, auquel on arrive, comme à Beau-Rivage, en suivant les méandres d'un grand parterre incliné, que la belle saison émaillera bientôt de massifs de fleurs et de verdure.

Immédiatement sous les fenêtres, à droite et à gauche de la porte principale, se découpent en demi-cercle deux belles terrasses avec clôture de fer, dont le grillage, finement découpé, vu à distance, a la grâce et la légèreté de la dentelle.

Pour donner une idée de l'importance et de la grandeur de cet établissement, il suffit de dire qu'il comprend 250 chambres, et que ses divers corps de bâtiments recouvrent une superficie de trois poses et demi. Les 400 malades qu'il pourra recevoir, ajoutés au nombreux personnel attaché à l'administration, porteront le chiffre de ses habitants à 500,

qui augmenteront d'autant la population du cercle de Romanel. On peut donc prévoir que ce cercle sera, dans un avenir très prochain, appelé à élire un député de plus. Veuille le ciel qu'il ne représente jamais à la lettre les opinions de cette nouvelle colonie !

Si vous voulez visiter avec fruit l'Asile de Cery, avoir une idée exacte de sa distribution et de tout ce qu'il renferme de curieux et d'intéressant, adressez-vous à M. Girardet, qui se met toujours à la disposition des visiteurs avec la plus aimable complaisance. Car, dans ce labyrinthe qu'à peine on peut parcourir en deux heures, il est très facile de se perdre, si l'on n'est accompagné.

Je veux vous raconter à ce sujet un petit incident assez comique. Dimanche dernier, alors que M. Girardet nous faisait voir l'établissement, nous entrâmes dans un corps de bâtiment où tout avait un aspect froid et sévère ; pas d'ornementation, pas de corniches, pas même de papier contre les murs. « Voilà, nous dit-il, le quartier des *furieux* ». A ce même moment, des cris partent d'une cellule, des coups de canne et de parapluie retentissent derrière la porte. Tout le monde fait dix pas en arrière, comme si une légion de fous avait été lâchée sur nous.

Notre guide, muni d'un passe-partout, ouvrit alors la porte, et trouva un bon vieux papa, accompagné de sa femme et de ses enfants, contris et sombres, mais heureux de recouvrer leur liberté.

Voici le mot de l'énigme : ces braves gens étaient entrés dans une cellule, dont la porte à secret s'était refermée sur eux, poussée par un courant d'air.

Vous ferai-je la description détaillée des différentes parties de l'Asile ? Non, la chose nous mènerait trop loin ; il faudrait pour cela vous conduire successivement dans les nombreux quartiers affectés aux diverses nuances de la folie, et parcourir ainsi les cellules des *gâteux*, des *furieux*, des *agités*, des *dangereux*, des *tranquilles* et des *convalescents*.

Les salles de Cery sont en général d'une grande simplicité, sauf celles qui sont destinées aux *pensionnaires*, c'est-à-dire aux fous de distinction. Il y a cependant quelques pièces qui surpassent toutes les autres par la finesse de l'ornementation et la richesse du papier : ce sont les salles de récréation, et surtout la salle de concert, remarquable par son beau stuc et sa grande rosace.

L'appartement du directeur, situé au centre de la façade principale, jouit d'une vue superbe sur le lac et les Alpes, qui lui fera oublier quelquefois les originalités de sa clientèle.

Il est assez intéressant de visiter la cuisine, au milieu de laquelle huit grosses marmites, pouvant rôtir chacune un mouton tout entier, sont disposées en carré, sous une espèce de pavillon de tôle, qui donne à cet engin culinaire l'apparence d'une pagode chinoise.

Sur les côtés, des marmites encore, des tables-buffets, puis les fours destinés aux volailles et autres

pièces appétissantes ; car la folie n'exclut point les bons morceaux.

Au sous-sol sont les appareils de chauffage ; quatre grandes machines à vapeur distribuent celle-ci à toutes les parties de l'établissement, comme les ventricules du cœur chassent le sang jusqu'aux extrémités du corps humain. Cette répartition se fait d'une manière très équitable ; la même quantité de chaleur est envoyée aux hommes et aux femmes : un tiers à ceux-ci, un tiers à celles-là, et le solde à l'administration.

Les dames feront bien de donner un coup d'œil à la buanderie, au blanchissage et au séchoir ; elles y remarqueront une foule de choses intéressantes ; elles seront surtout frappées de la rapidité avec laquelle le linge sale est dégrossi, lavé, séché, repassé.

Il vaut la peine de monter jusqu'aux combles, où se trouve placé un immense réservoir en fer, de forme cylindrique, contenant 8,000 pots d'eau, qui peut être utilisée en temps de sécheresse ou en cas d'incendie.

Deux paysans qui se trouvaient près de nous ne virent dans ce réservoir que l'image d'un grand tonneau, et ne s'inquiétèrent nullement du but pour lequel il a été construit. L'un d'eux s'écria avec bonheur : « Une mâconnaise comme ça, pleine de bon Lavaux !... heim ! qu'en dis-tu, Henri ?... »

Une des curiosités de Cery est certainement la chapelle, qui expose élégamment sa jolie architecture au centre du vaste quadrilatère formé par les divers corps de bâtiment. On ne sait trop dans quel style la classer ; c'est un charmant *composé*, dans lequel le *roman* paraît dominer, et où l'architecte a su heureusement allier la grâce, la simplicité et le bon goût.

Sur l'un des côtés se trouvent quelques petits locaux, qui pourront servir à la fois de chambres mortuaires et de violons. Il est prudent d'avoir à sa portée un endroit où l'on puisse mettre sous clé ceux des fidèles qui tenteraient de se livrer à quelques excentricités durant le culte, et de mettre en pratique un christianisme beaucoup trop libéral.

On a souvent répété qu'on avait mis trop peu d'activité dans la construction de l'Asile ; on a crié à la négligence, et c'est, croyons-nous, bien à tort. Un pareil établissement, qui doit servir à plusieurs générations, ne pouvait être bâti à la hâte. Chaque coup de marteau demandait mûre réflexion ; car les hôtes qu'il hébergera ne sont pas très soigneux, et une maison légèrement construite n'y tiendrait pas longtemps.

Nous avons dit qu'il y avait, parmi ces pauvres gens, des *gâteux*, des *furieux*, et même des *dangereux*. Les uns se cognent la tête contre les barreaux, d'autres grattent les parois et frappent à droite et à gauche sans ménagement. Eh bien ! dans le nouvel Asile des aliénés, tout résistera à ces vigoureux exercices, et les plus violents accès de fièvre chaude n'en détacheront pas une parcelle de ciment, tant il a été appliqué soigneusement et sans précipitation,

tant les travaux ont été exécutés avec une sage lenteur. C'est donc à juste titre qu'on pourrait graver sur sa façade :

Qui va piano va sano, et qui va sano va lontano.
L. M.

Notre vie alimentaire au moyen âge.

La nourriture, au moyen âge, était simple, et les repas étaient plus abondants que délicats. On dînait à dix heures, on soupait à quatre. Bientôt on retarda l'heure des repas. Louis XIV dînait ordinairement à midi, et les Suisses qui revenaient de France ne tardèrent pas à introduire cette heure dans la vie ordinaire.

Les tables étaient fort basses ; des espèces de lits placés tout au tour servaient de sièges aux convives ; cet usage parut bientôt gênant, et on y substitua l'esca-beau. Quand on invitait un étranger, on employait les bancs, et de là le mot *banquet*, qui annonçait un repas où assistaient plusieurs personnes. C'est alors que la gaieté animait le repas : on se portait des toasts, on provoquait à boire, et les lois qui recommandaient la sobriété étaient souvent sacrifiées au plaisir.

Les plats et les assiettes étaient de terre, et les potiers avaient poussé cette industrie assez loin. On ne connaissait point encore ce vernis fin et brillant qui transforme la terre en faïence, et qui, dès lors, en tira ordinairement d'Italie.

Souvent on se servait de tranchoirs au lieu d'assiettes, espèces de gâteaux à la fois solides et masticables ; de sorte qu'à la fin du repas, quand le gâteau s'était imprégné de diverses sauces, on avait encore le plaisir de manger son assiette. Les couteaux étaient ordinairement de forme ronde à l'extrémité, et l'on s'en servait ainsi pour porter les mets à la bouche. L'homme et la femme mangeaient dans la même assiette, les domestiques avec leurs maîtres, et les chiens favoris assistaient aux repas.

On ne mangeait la viande que trois fois la semaine ; on la conservait froide pour le souper. On servait plusieurs espèces de viandes dans le même plat, et on les élevait en pyramides. Le poisson, près des lacs et des rivières, était la nourriture du peuple. Dans la vallée de Motier-Grandval, les malades et les femmes enceintes pouvaient pêcher librement dans la Birse. Le poisson du lac de Genève, la truite surtout, avait une grande réputation.

Le bœuf, le mouton, le porc surtout, étaient communs. Toutes les familles élevaient des porcs pour leur consommation ; on les laissait paître dans les forêts et vaguer dans les rues. Des oies en grand nombre étaient servies sur la table des riches. La viande salée faisait partie des provisions ordinaires d'un ménage ; on la préparait vers la Saint-André.

La table était éclairée par l'huile et la chandelle, et l'usage de celle-ci était connu dès le XII^e siècle. La noblesse avait conservé l'usage de se faire éclairer par des hommes d'armes qui portaient des torches allumées, et c'était surtout dans les festins d'apparat que ce luxe était de bon goût.

Le riz paraissait sur toutes les tables ; on le cultivait abondamment en Italie, et nous le tirions de ce pays. Les œufs étaient fréquemment employés surtout à l'issue du Carême. Défendus par les Conciles pendant ce temps d'abstinence, ils étaient vivement recherchés dès

qu'il était écoulé. Comme il avait été pénible de s'abstenir d'œufs pendant 40 jours, le moment d'en jouir était devenu une espèce de fête, où la religion se mêlait au plaisir. Le vendredi saint et le jour de Pâques, on allait à l'église faire bénir les œufs, puis on les mangeait en famille. On les teignait de toutes couleurs, on les bariolait de mille fantaisies, on les donnait à ses amis, et la jeunesse se mêlait à ces jeux.

Le lait était peu recherché ; l'usage du café, adopté en Suisse à la fin du XVII^e siècle, lui a seul donné quelque prix. On dut alors changer les champs en prairies ; la vache fut recherchée dans l'économie domestique, et l'industrie du laitier prit beaucoup de faveur.

Les fromages suisses avaient déjà une grande renommée, et on les exportait fort loin ; ils étaient très répandus en France dans le XVII^e siècle, et nos paysans firent de grands bénéfices en les portant dans les armées d'Italie et d'Allemagne.

Le blé noir, appelé *sarrasin*, introduit par les Maures ou Sarrasins d'Espagne, était d'une grande ressource pour les pauvres. On en faisait même chez les riches des bouillies et des pâtes qui étaient très estimées.

Les épicerie et autres productions de l'Asie commençaient à se répandre. On les devait aux Croisades ; elles furent d'abord d'un prix fort élevé, qui n'en permettait l'usage qu'aux familles riches. — On comptait plusieurs espèces de pain ; parmi lesquels on remarquait le pain du pape, le pain des hôtes, etc. ; quelques-uns se criaient et se vendaient dans les rues. On mangeait fréquemment des pains mêlés de beurre et de sucre, que Marie de Médicis avait apportés d'Italie et qu'elle trouvait si bons, qu'elle ne voulut plus en manger d'autres. On les appela par souvenir *pains à la reine*.

La plupart des fruits de l'Orient ne furent introduits que depuis les Croisades. Primitivement, l'Europe avait très peu de fruits. Les croisés nous rapportèrent l'abricot et la prune. On remarquait surtout la prune de Damas et la prune *Reine-Claude*, qui dut son nom à l'affection de la première femme de François I^{er}.

De toutes les poires, le *bon chrétien* était la plus recherchée. Don François de Sale l'avait apportée d'Italie, et on lui avait donné ce nom par respect pour la piété de ce saint homme.

Ce fut dans les XVI^e et XVII^e siècles que la cuisine devint un art. On le doit à cette foule d'Italiens qui suivirent Marie de Médicis en France. On ne se contenta plus de trois services : bouillie, légumes et fruits ; il fallut encore des hâchis, des pâtisseries, des ragoûts épicés pour aiguiser l'appétit.

Une consultation mystérieuse.

I

C'était au milieu de décembre 1811 ; dix heures du soir venaient de sonner. Un jeune médecin, depuis peu de temps en possession de son diplôme, était assis au coin d'un feu qui jetait de brillantes lueurs dans un salon modeste. Le vent poussait des gémissements lugubres en s'engouffrant dans la cheminée ; des rafales de pluie venaient se briser contre les volets. Pendant toute la journée, le docteur avait eu à arpenter la ville, en butte au froid et à l'averse, occupé d'une affaire étrangère à sa profession ; maintenant, il savourait la douceur que procurait une bonne robe de cham-